

DÉCOUVERTE DE LA CORSE (17 AU 21 JUIN 2012)



Cette année la section du Rhône a souhaité faire découvrir à ses membres des merveilles naturelles et historiques de l'ouest et du centre de la Corse. Un voyage dans une période où le maquis est en fleurs, la mer d'azur et la montagne parée de verdure. Le voyage se fera dans les meilleures conditions de bien-être pour tous et sera l'occasion de rencontrer nos collègues de la section Corse-du-Sud de la SEMLH à **Ajaccio**.

Tout est prévu, organisé et compris dans l'enveloppe financière du voyage de **Lyon à Lyon**.

Professeur J. Ulysse

Dimanche 17 juin après midi : Lyon – Marseille

Transport en autocar grand tourisme du Quartier Général Frère à Lyon au port de la Joliette à Marseille (on peut laisser son véhicule au quartier général frère). La nuit le bateau ferry nous conduit à Ajaccio dans 1 cabine à 2 personnes (quelques cabines à 1 personne peuvent être retenues avec 1 supplément). Le repas sera pris au restaurant du bateau.

Lundi 18 juin : Ajaccio – Porto.

Après un petit déjeuner à bord, transfert en car grand tourisme pour **Cargèse** par la route touristique côtière. Visite de **Cargèse** au long passé historique. La cité a conservé 2 églises l'une catholique l'autre orthodoxe (arrivée des Grecs). Le voyage se continuera vers **Piana** et ses fameuses Calanches découpées dans le granite rose. Un festival de sculptures naturelles unique au monde, sans oublier le phénomène géologique particulier des **tafoni**. Nous découvrirons le golfe de **Porto** avec la célèbre tour génoise emblématique des tours de guet des côtes corse.

L'après-midi nous ferons l'excursion en bateau dans la réserve naturelle de **Scandola** inscrite au patrimoine mondial naturel de l'Unesco avec ses orgues de rhyolite, ses balbuzards et son eau d'une transparence sans égale, sans oublier le village de **Girolata** qui ne peut être atteint que par la mer.

La soirée et la nuit seront passées dans un hôtel du golf et permettront de se familiariser avec les parfums caractéristiques du maquis Corse avec des senteurs d'eucalyptus et de myrte.



Mardi 19 juin : Porto - Corte

Nous découvrirons un autre aspect de « la montagne dans la mer » qu'est la Corse. Nous traverserons la splendide forêt d'**Evisa** avec ses pins Laricio. Après les gorges de la Scala Santa Regina nous déboucherons dans le site de la ville de **Corte** si riche en histoire.

Nous découvrirons la ville avec un petit train dans les rues pentues et nous visiterons le musée de la Corse. Une très belle réussite culturelle qui nous fera découvrir tous les aspects historiques, culturels, économiques et traditionnels de l'île de beauté.

Après cette découverte nous pourrons profiter d'une soirée et d'une nuit dans la zone de **Corte** avec ses paysages forestiers et montagneux.



Mercredi 20 juin : Corte - Ajaccio

La biodiversité et l'endémisme caractéristiques de la forêt nous accompagneront au col de **Vizzavona**. Nous retrouverons tous les étages de végétation jusqu'à la végétation méditerranéenne littorale en débouchant dans le golfe d'**Ajaccio**.

Nous serons accueillis par la section de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur de Corse-du-Sud et nous serons reçus à la mairie, avec nos amis de l'île, sans oublier une cérémonie pour réanimer la flamme au monument aux morts avec la participation « du 2^e régiment de chasseurs à pied de la garde » en tenue. L'après-midi nous permettra une visite guidée de la ville avec un tour complet en car à impériale. Notre découverte sera aussi axée sur le souvenir napoléonien avec le **Casone**, lieu où venait **Napoléon** enfant. Notre périple se terminera par la découverte des **îles sanguinaires**.



Jeudi 21 juin en matinée : Marseille - Lyon

Après un petit déjeuner à bord, ce sera le transfert dans le car de grand tourisme qui nous ramènera pour la fin de la matinée à notre point de départ à **Lyon**.

Conditions et coût du voyage.

Le prix du forfait complet hors suppléments est de 690 euros.

Il comprend :

- Le trajet en autocar grand tourisme **Lyon Marseille** et **Marseille Lyon** pour - **80 €**.
- Le séjour complet en Corse avec : la traversée en bateau ferry en cabine de 2 personnes avec sanitaires privés sur le trajet **Marseille Ajaccio** et **Ajaccio Marseille**. Cette traversée comprend 2 repas en restaurant sur le bateau et tous les frais terrestres : car, hôtels (nuitées 2), les 7 repas (sauf les boissons), les entrées au Musée de **Corte**, le petit train, la visite en car panoramique à **Ajaccio**, l'excursion maritime à **Scandola** et une assurance (annulation et rapatriement) pour : **610 €**.
(Deux suppléments sont possibles : un chambre seule pour les 2 nuits à terre, une cabine seule pour les 2 nuits en bateau)

Bulletin d'Inscription (à découper ou recopier) au voyage en Corse de la section à retourner
avec le chèque correspondant à l'acompte à M. Charles Francois 167 Boulevard des Etats Unis 69008 LYON

Avant le 12 avril 2012

Mme, M (*).....Prénom.....numéro de sociétaire.....

Adresse

Téléphone :.....Courriel :.....@.....

Je m'inscris au voyage du 17 au 21 juin en Corse de la Section du Rhône de la SEMLH pour **690 €**

– Je serai accompagné de :personne (*)

Nom Prénom

– Je serai seul, mais souhaiterais pour la cabine et la chambre double être avec :

– Je souhaite une cabine seule (2 nuits) (dans la mesure du possible) : soit un supplément de **70 € (*)**

– Je souhaite une chambre individuelle en hôtel (2 nuitées) : soit un supplément de **64 € (*)**

La somme totale due est de :€

– Je joins un chèque d'acompte de **430 €** pour chaque personne soit un total de : €
plus la totalité des suppléments de :€

soit un chèque global d'acompte de € à l'ordre de la **SEMLH section du Rhône**

– Je verserai le solde de 260 € par personne, soit la somme :..... € **avant le 15 mai 2012.**

Date

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

(*) rayer les mentions inutiles.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des demandes (cachet de la poste) compte tenu du nombre de places réservées sur le bateau. La SEMLH se réserve le droit d'annuler le voyage si les conditions financières ne peuvent être maintenues.